RÉPUBLIQUE FRANÇAISE : LIBERTE, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

COLLECTIVITÉ COURCELLES-SAPICOURT

Arrondissement de Reims Canton de Fismes-Montagne de Reims

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du vendredi 7 janvier 2022

Par suite d'une convocation en date du 22 décembre 2021, affichée le 22 décembre 2021, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 00, sous la présidence de Jean MICHEL.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Jérôme MIART, Philippe LEVEAUX, Maurice ENGELMANN,
		Marie-Pierre MIGNON, Gérald MABILE, Jérôme LAINE, Michel
présents	9	BACARISSE, Grégoire MAZZINI.
votants	10	Absents excusés : Jacky LESUEUR qui donne pouvoir à Jean MICHEL,
		Xavier CULEUX.
Délibération n°	1/2022	
<u> </u>		Secrétaire de séance : Jérôme LAINE.

Objet : CCUGR - ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS - FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX - SIGNATURE DE LA CONVENTION.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération 18/2021 par laquelle les membres du conseil ont décidé de déposer une demande de subvention auprès de la CCU du Grand Reims au titre du fonds de soutien aux investissements communaux pour les travaux d'agrandissement de la mairie et réfection de sa façade (même bâtiment). Le conseil communautaire du Grand Reims dans sa séance du 16 décembre 2021 a décidé d'attribuer à la commune la somme de 49 300.65 € et a fait parvenir en mairie une convention d'attribution qui doit être retournée à la communauté urbaine, revêtue de la signature de Monsieur le Maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE le maire à signer cette convention.

Fait à Courcelles-Sapicourt, le 7 janvier 2022 Le Maire, Jean MICHEL



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte compte-tenu de sa publication le 7 janvier 2022